



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA MRC DE CHARLEVOIX INVESTIT 5 000 \$ POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES

Baie-Saint-Paul, le 31 août 2022 – Le Conseil de la MRC est fier d'octroyer 5 000 \$ à la municipalité de Petite-Rivière-Saint-François avec son Fonds Projets spéciaux.

Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François

La Municipalité de Petite-Rivière-Saint-François reçoit une contribution financière non remboursable de 5 000 \$ via le Fonds Projets spéciaux pour la réalisation d'études de conception et de faisabilité en vue d'une mise en valeur muséale du chalet Gabrielle-Roy. Situé dans le secteur de Grande-Pointe, le chalet Gabrielle-Roy appartient à la municipalité depuis 2017. La réalisation des études, en collaboration avec le Musée de Charlevoix, permettra de préciser le concept muséal pour la mise en valeur du bâtiment et du terrain. L'objectif est d'en faire un site public favorisant la mise en valeur de notre culture et de notre patrimoine via la reconnaissance et la promotion de l'œuvre de Gabrielle Roy.



Le Fonds Projets spéciaux vise à stimuler la diversification des projets en plus d'être un levier pour les projets porteurs et innovants. Il est financé à même le Fonds régions et ruralité (FRR) octroyé par le Secrétariat de la Capitale-Nationale. Il peut servir de complément au financement d'études de pré-faisabilité, d'analyse ou de faisabilité, mais également soutenir une démarche exploratoire et favoriser le développement de nouveaux marchés pour supporter l'économie et l'emploi dans la MRC de Charlevoix.

-30-

Sources :

Karine Horvath, directrice générale
MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6002
khorvath@mrccharlevoix.ca

Anne Scallon, directrice
SDLE de la MRC de Charlevoix
418 435-2639, poste 6902
ascallon@mrccharlevoix.ca